

LE SAVOIR NAGER EN EDUCATION PHYSIQUE EN FRANCE, UNE HISTOIRE AU PLURIEL ENTRE FORMATION D'UN Baigneur OU D'UN NAGEUR (1877-2014)

Auvray Emmanuel^{1*}

¹UFR STAPS Université de Caen-Basse Normandie, France

Mots clés: *Histoire, savoir nager, éducation physique.*

Résumé

En France, depuis la fin du XIX^e siècle, l'enseignement de la natation scolaire demeure une préoccupation centrale. Or, pour vérifier si les élèves savent nager et mesurer et l'efficacité des différentes méthodes d'enseignement de la natation bon nombre de tests et de définitions du savoir nager voient le jour. Si certaines d'entre-elles valident davantage des savoir-faire de baigneur, d'autres certifient que les élèves savent nager et se débrouiller seul sur l'eau et sous l'eau. Tant par ses objectifs que par ses contenus, définir le savoir nager est donc indissociable des connaissances théoriques, des courants pédagogiques, et des missions assignées à l'école. Cette étude vise à formaliser l'évolution du savoir nager scolaire, entre permanences et changements, à partir de l'analyse des textes officiels, des productions écrites en matière d'apprentissage de la natation et des pratiques pédagogiques de terrain chez des enseignants d'éducation physique et sportive.

1. Introduction

En France, depuis la fin du XIX^e siècle, l'enseignement de la natation scolaire demeure une préoccupation cardinale en raison principalement des aspects prophylactiques et sécuritaires inhérents à l'acte de nager et de savoir nager. D'hier à aujourd'hui, l'apprentissage de la natation en éducation physique (EP) constitue donc pour le législateur une priorité permanente, comme d'une assurance sur la vie des élèves, qui s'exprime au travers de la maîtrise d'un savoir nager évalué généralement par des tests. En témoignent les débats parlementaires de 1879 jusqu'à l'obligation institutionnelle de la maîtrise du savoir nager inscrit dans *Le socle commun des connaissances et des compétences* de 2006, puis déclinée, de l'école primaire au collège, selon trois paliers distincts (2010). Mais, que signifie savoir nager ? De manière générale, il renvoie à la capacité d'une personne à se soutenir ou se déplacer dans ou sur l'eau grâce à des mouvements appropriés. Or, cette définition encyclopédique ne distingue pas clairement le baigneur, celui qui nage en permanence la tête hors de l'eau, du nageur, celui qui nage tête dans l'eau en maîtrisant les échanges

* E-mail : emmanuel.auvray@unicaen.fr

respiratoires. La natation scolaire n'est pas la seule forme de pratique natatoire a disposé d'une définition évolutive du savoir nager. En effet, d'autres définitions du savoir nager existent chez les militaires, les scouts, les sportifs, les sauveteurs etc. Chacun de ces savoirs nager, à distinguer de leur pratique support, repose sur des exigences culturelles qui traduisent, de manière contextuelle, l'utilité et la légitimité de ces différentes formes de pratique entre une natation de performance, une natation de combat, une natation de sauvetage, une natation utilitaire, une natation scolaire, une natation de l'entraide (scoutisme) etc. C'est pourquoi, entre le *Manuel de gymnastique* de 1877 et les récents programmes et évaluations certificatives en EP (2008), nous pouvons nous interroger sur la manière dont évolue la définition du savoir nager scolaire qui, selon Raymond Catteau, « est un concept creux qui a la vie dure comme un serpent de mer qui se mord la queue »? C'est dire si l'histoire du savoir nager scolaire ou non ne se conjugue pas au singulier mais au pluriel entre différents types de baigneurs et de nageurs à former au gré des nécessités du contexte historique et pédagogique[†]. Entre la fin du XIX siècle et nos jours, nous distinguons au moins quatre niveaux de définitions du savoir nager scolaire historiquement et culturellement situées: entre celles données par les théoriciens pédagogues, celles fixées par les exigences certificatives et programmatiques, celles arrêtées pour définir sur un plan sécuritaire un élève non nageur, et enfin celles issues des pratiques pédagogiques de terrain chez des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) anonymes. Nos propos visent à formaliser, de manière comparative, les lignes d'évolution de ces différentes définitions du savoir nager scolaire afin d'identifier les permanences et les changements qui ont jalonné l'histoire de l'enseignement de la natation en EP au moment de circonscrire et de former des élèves non nageurs (baigneurs) ou nageurs dans l'optique de servir les finalités et les enjeux assignés à cette discipline scolaire de masse. Les sources mobilisées proviennent des textes officiels de l'EP, des productions écrites en matière d'apprentissage de la natation et des pratiques pédagogiques de terrain chez des acteurs anonymes.

Le savoir nager chez les théoriciens pédagogues

D'une manière générale, pour vérifier leur rationalisme pédagogique et certifier un niveau de pratique permettant de distinguer le nageur du non nageur, les théoriciens pédagogues de l'EP et de la natation proposent une définition du savoir nager adossée, le plus souvent, à des tests pratiques. Donnons quelques exemples.

Le savoir nager du baigneur

Georges Demeny (1850-1917), qui vise en son temps à établir une EP scolaire sur des bases scientifiques pour « augmenter la force de l'homme », définit le fait de savoir nager par la capacité « à associer harmonieusement les mouvements des membres de façon à trouver sur l'eau un point d'appui pour se soutenir, pour progresser et conserver la tête hors du liquide afin de respirer ».

[†] Ricart, C. (1999). Qu'est-ce que « Savoir nager », in Héral, H. et Boullé, B. *L'enseignement de la natation ?* Cahiers de l'INSEP. Paris, INSEP, p. 195-221.

Si sa définition est marquée par des préoccupations en matière d'analyse du geste dans un contexte historique en quête d'hygiène scolaire, en revanche, nous constatons qu'elle sous-tend davantage la formation d'un baigneur, se déplaçant sans artefact de flottaison ou de propulsion, qu'un véritable nageur. D'ailleurs, comme bon nombre de ses prédécesseurs (Colonel Amoros) et contemporains, la démarche d'apprentissage qu'il développe, à sec sur des tabourets ou des manèges, puis dans l'eau accompagné d'un aide, ne vise pas la maîtrise de la respiration aquatique, mais l'enseignement de la brasse du baigneur tête hors de l'eau. La brasse, cette nage silencieuse qui offre la possibilité de transporter du matériel (fusil) tout en maintenant un regard hors de l'eau pour observer un ennemi, est davantage une nage stratégique et martiale qu'une nage de vitesse tel l'over-arm-stroke (ancêtre du crawl). On comprend mieux alors les raisons pour lesquelles on préfère enseigner la brasse aux élèves et aux conscrits dans un contexte de désir de revanche suite à la défaite de 1870 contre la Prusse et durant l'entre-deux-guerres face à la montée des nationalismes.

À la même époque, Paul Beulque, directeur technique du club de natation *Les enfants de Neptune de Tourcoing*, considère qu'un élève nageur est celui qui est capable de parcourir au moins 25m sans soutien et sans appareil de flottaison. Créateur avec Armand Descarpentries d'appareils collectifs à suspension pour enseigner en toute sécurité, à l'école, la brasse à raison de 60 élèves par heure, sa définition du savoir nager s'inscrit dans la lignée de celle de G. Demenÿ pour former un baigneur scolaire capable de se déplacer en brasse la tête maintenue en permanence hors de l'eau. La maîtrise des échanges respiratoires, entre l'air et l'eau, ne constitue pas, chez P. Beulque, un objectif prioritaire pour former un élève sachant, selon ses exigences, nager. Cette conception d'un savoir nager scolaire autour de la brasse du baigneur, acquise par un enseignement à sec puis dans l'eau avec des systèmes à suspension (Paul Beulque, Ernest Trotzier), perdue au moins jusqu'au début des années cinquante comme en témoignent certains articles parus dans la *Revue EP.S*. Il est patent de constater que ces systèmes d'apprentissage sont séduisants pour l'école qui y trouve un rationalisme pédagogique séduisant et une manière de quadriller les corps des élèves pour leur donner plus de force physique et morale tout en les contrôlant. De nos jours, on peut écrire que le fait de certifier, au travers d'un test de savoir nager, un élève baigneur plus que nageur a presque disparu en l'EP. Cette évolution traduit la volonté de donner aux élèves durant un temps scolaire les moyens techniques de pouvoir utiliser la natation comme d'une activité physique d'entretien au travers de la capacité à nager longtemps, tête dans l'eau, en crawl notamment. Dans cette perspective, la définition du savoir nager scolaire autour de la brasse du baigneur, tête hors de l'eau, n'a plus de raison d'être.

Le savoir nager du nageur débrouillard

C'est à partir des performances rendues réglementaires dans la Marine (4 avril 1907), que Georges Hébert définit dans *Ma Leçon type de natation* (1914-1959), le « sujet sachant nager » comme étant celui qui réussit « un parcours de

100m en 3 minutes ou sans limite minimum de temps et une plongée sous l'eau de 10 secondes, le corps entièrement immergé ». Ces exigences s'inscrivent à l'époque dans un contexte historique marqué par l'enseignement de gymnastique scolaire pour servir des enjeux militaires et moraux. La maîtrise du savoir nager de G. Hébert suppose de former en amont des sujets capables de nager un 100m, plus ou moins rapidement, en autonomie complète dans n'importe quel style de nage et de s'immerger. Il renvoie donc un à certificat de débrouillardise qui atteste qu'un sujet qui tombe à l'eau, en s'immergeant quelque peu, puisse s'en sortir seul. L'ensemble des propositions de G. Hébert inscrivent la formation du nageur selon son adage « être fort pour être utile ». Autrement dit, une natation qui vise autant la débrouillardise que l'altruisme, comme chez d'ailleurs les scouts « un scout ne peut être vraiment utile tant qu'il ne sait pas nager (...) la brasse et son dérivé, la brasse sur le dos pour les parcours sous l'eau et pour le sauvetage ». G. Hébert, comme ses contemporains d'ailleurs, considère qu'il faut d'abord enseigner en premier nage la brasse sur le ventre ou sur le dos, « cette nage est la plus simple et la plus utile » avant d'apprendre la nage sur le côté et les nages de vitesse. Cette hiérarchisation des techniques de nage à enseigner tend à montrer que, chez G. Hébert, la maîtrise des échanges respiratoires ne constitue pas une priorité pour savoir nager; car les sujets peuvent réussir le test en pratiquant la brasse sur le dos. D'ailleurs, la flottaison debout ou allongée, avec ou sans mouvement, semble plus importante chez le père de la Méthode naturelle d'EP que la maîtrise de la respiration aquatique.

Entre 1943 et 1948, Raymond Siener, moniteur chef d'EP au Collège National de Moniteurs et d'Athlètes (CNMA) d'Antibes sous Vichy (1940-1944), puis Inspecteur de l'Éducation physique à la Libération, fait paraître deux ouvrages sur l'enseignement naturel de la natation. Sa démarche repose sur un enseignement sans appareil à suspension d'élèves ou de flottaison pour enseigner *in fine* les nages sportives ou utilitaires. Ce procédé constitue une rupture épistémologique dans la manière d'enseigner la natation qui repose sur la théorie des corps flottants d'Archimède datant du III^e siècle avant J.C ! Pour organiser la distribution de ses progressions d'exercices, il définit, à partir d'épreuves/tests, quatre niveaux de savoir nager allant du non nageur débutant au nageur complet. Il distingue alors le non nageur du premier niveau de nageur par le fait d'être capable de parcourir 25m, sans obligation du style et sans avoir pied, et de plonger ou sauter d'une hauteur de 1 mètre. Finalisé par la maîtrise des nages utilitaires et sportives, le savoir nager de R. Siener traduit sa volonté de vouloir d'abord former un nageur débrouillard, et non pas un baigneur, avant de le spécialiser vers la natation sportive ou utilitaire dans un contexte naissant de guerre froide (1947). Selon lui, pour savoir nager, il faut d'abord maîtriser les invariants aux différentes techniques de nage: corps projectile, corps propulseur, corps flottant, respiration aquatique. En 1999, Didier Chollet, Patrick Pelayo, Dominique Maillard, Denis Rozier proposent leur test Péchomaro dans le souci d'engager, en toute sécurité, les élèves dans le milieu aquatique pour s'y débrouiller seul sans matériel de flottaison ou de propulsion. Nettement plus

complet que les tests du savoir nager (ou se sauver) de leurs prédécesseurs, le Péchomaro renoue avec l'idée de former un élève débrouillard capable d'assurer en grande profondeur des déplacements (50m) sur le ventre ou sur le dos, de s'immobiliser à la verticale, de s'immerger et de nager sous l'eau pour franchir des obstacles. La maîtrise de ce test qui « n'a pas pour ambition de répondre à une définition arrêtée du savoir nager », constitue donc un préalable sécuritaire à des apprentissages moteurs plus culturellement fondées sur les nages sportives et leurs départs et virages respectifs. Notons que ce texte a eu un retentissement sur le déclenchement de la mise en place de nombreux tests de savoir nager ou se sauver tant du côté des fédérations sportives ou non que de l'enseignement de la natation scolaire. L'ensemble des tests proposés reposent globalement sur une trame commune : sécurité, autonomie, débrouillardise sur l'eau et sous l'eau. Plus récemment, Serge Durali et Laurent Fouchard (2010), considèrent que « qu'elle que soit la définition retenue, le savoir nager doit dans tous les cas permettre d'affirmer que l'enfant sera capable de se sauver dans des situations difficiles et imprévues qu'il pourrait vivre en piscine ou dans un espace naturel ». Leur évaluation de ce savoir nager minimal et sécuritaire ressemble à celle du Péchomaro. Elle renoue donc avec la préoccupation d'engager les élèves dans l'eau en toute sécurité et de les préparer à réagir positivement lors d'une chute accidentelle. Viendra ensuite le temps de l'apprentissage des invariants aux techniques de nage sportives ou hybrides. À l'école primaire, les trois paliers du savoir nager (2010) s'inscrivent dans la même veine que les tests qui visaient précédemment la formation d'un élève débrouillard, faisant preuve d'aisance aquatique sur l'eau et sous l'eau, et non pas un baigneur. Toutefois, la maîtrise de la respiration aquatique n'est pas objectivement mesurée. Ce savoir nager (2010) constitue donc un sésame sécuritaire avant d'aborder des acquisitions techniques plus ciblées tel que le crawl pour nager vite, longtemps ou en durée pour s'entraîner. Il constitue pour l'État, au minimum, une assurance sur la vie des élèves tant durant le temps scolaire qu'extrascolaire. La finalité étant que les élèves se perfectionnent ensuite en natation pour entretenir leur capital santé afin de réduire les inégalités sociales, du point de vue des pratiques physiques et l'espérance de vie, ainsi que la réduction dépenses publiques en ces temps de crises.

Le savoir nager autour d'invariants techniques

Si, des théoriciens pédagogues se sont attachés à distinguer, à partir d'épreuves tests, un élève baigneur d'un élève nageur ou non, d'autres ont préféré établir leur définition du savoir nager sur la maîtrise d'invariants communs à des nages ou à des déplacements variés. Ces définitions se fondent généralement sur une analyse de l'acte de nager comme d'une réponse motrice adaptative à un système de contraintes et de ressources liés aux spécificités du corps humain, aux propriétés de l'eau et à la recherche d'un déplacement autonome efficace et/ou efficient en pratiquant divers modes de déplacement. Ne reposant pas nécessairement sur des tests, ces définitions ne tombent pas ainsi dans la difficulté de définir des exigences planchers pour distinguer un

élève nageur d'un non nageur ou d'un baigneur. Donnons quelques exemples, qui s'inscrivent ces théoriciens pédagogues selon une approche structuraliste du savoir nager. En 1922, L.A Grenet, directeur des stages de l'école de Joinville, considère que « l'immersion totale, la coulée ou glissée horizontale, la respiration du nageur sont les trois principaux éléments de l'art de nager, beaucoup plus important que la forme des mouvements de nages ». Les propositions théoriques de R. Siener reposent également sur l'acquisition d'un triptyque autour de « la flottaison naturelle du corps humain, de l'éducation respiratoire, de la pénétration et la propulsion dans un fluide », avant d'acquérir des techniques de nage utilitaire ou sportive. En 1968, selon Raymond Catteau et Gérard Garoff, le savoir nager « consiste à avoir résolu le triple problème du meilleur équilibre, de la meilleure respiration et de la meilleure propulsion dans l'élément liquide ». Cette définition, associée à leur conception dite moderne et synthétique de l'enseignement de la natation, « est celle qui utilise dans sa pédagogie les éléments communs à l'ensemble des nages, respiration, équilibre, propulsion (ERP) qui les aborde simultanément ». D'autres pédagogues comme Jean Vivensang (1978) proposent également une définition du savoir nager basée sur le triptyque ERP pour apprendre la natation avant d'apprendre des nages tant chez les sujets handicapés que valides. La troisième modélisation de R. Catteau (1992), autour du triple corps flottant, projectile et propulseur s'inscrit, tout en la prolongeant, dans la continuité d'une approche structurale de l'acte de (savoir) nager, ou plus exactement de « comment devenir meilleur nageur à l'école ». Nathalie Gal donne également une définition scolaire de l'acte de nager qui repose sur approche structurale. Selon elle, savoir nager (1993), c'est « pourvoir créer différentes formes de déséquilibre et gérer leur enchaînement pour propulser son corps à moindre coût » en réussissant à nager longtemps ou loin en crawl (300 à 400m) sans se fatiguer, à nager vite sur des distances variées, à nager différemment dans divers espaces.

Le savoir nager des tests officiels, du baigneur au nageur débrouillard

C'est dans un contexte historique marqué par l'accélération de la sportivisation de l'EPS et l'accroissement des activités nautiques et aquatiques extrascolaires que le Ministère de la Jeunesse et des Sports met en place, par la circulaire du 15 octobre 1965, un test du savoir nager pour garantir la sécurité des élèves et des pratiquants. Ce dernier distingue les débutants des nageurs par leur capacité, en termes de performance, à « effectuer aisément un 50m en eau profonde ». Mais, ce texte (1965), qui définit le non nageur, ne permet pas de préciser à quoi renvoie le nageur sur un plan technique n termes de savoir-faire. La réussite à ce test, sans exigence technique, valide davantage un niveau de pratique sécuritaire pour s'en sortir que la formation d'un nageur. Il est en de même pour le test anti-panique de 2000 qui prolonge ce texte de 1965. En 2010, le ministère l'Éducation nationale propose, de l'école primaire au collège, trois paliers/tests de savoir nager qui certifient, à la sortie du collège, l'autonomie et l'initiative des élèves pour qu'ils puissent s'engager en toute sécurité dans le milieu aquatique afin d'y vivre des apprentissages et des expériences corporelles

riches et variées. C'est finalement dans le prolongement du Péchomaro que ces trois tests incrémentés entérinent la capacité des élèves à se débrouiller seuls, sans artefact, dans l'eau pour y développer avec de l'aisance aquatique différents projets d'action. Ainsi, depuis 1965 jusqu'à nos jours, le législateur a donc finalement pris la précaution de vérifier au minimum que les élèves pouvaient aller dans l'eau, ou s'y retrouver lors d'une subreptice chute, en évitant la noyade. Cette vérification relève de sa responsabilité vis-à-vis des familles qui leur confient leurs enfants. Toutefois, l'évolution de ce savoir nager officiel, sous la forme de tests, bascule (1965-2010) d'une logique du baigneur à celle du nageur débrouillé ayant de l'aisance aquatique sur l'eau et sous l'eau et une certaine polyvalence d'actions.

Le savoir nager des évaluations certificatives et des programmes

Table 1. Evolution du savoir nager d'après les évaluations certificatives et les programmes en EPS (collège, lycée) entre 1941 et 2014

Dates	Savoir nager d'après les évaluations certificatives (Baccalauréat)	Savoir nager d'après les instructions et les programmes (collège, lycée)
1941	25 ou 50m nage libre sans limite de temps	
1959	Epreuves d'EP obligatoires : natation 50m NL chronométré départ plongé suivant règlements FFN	
1967	50m chronométré départ plongé ou sauté	Maîtriser un 50m deux nages
1972	50m chronométré départ plongé en choisissant une nage parmi les 4 nages sportives suivant règlements (FINA)	
	Nager 10 minutes ou 400m nage libre. Une épreuve de sauvetage chronométrée : départ plongé, recherche puis remorquage de mannequin.	
1983	Une épreuve de 100m chronométrée dans les 4 nages par fraction de 25m	
1995	Une épreuve de 100m au choix (brasse, nage libre, dos, paillon, 4 nages) Notée sur une base 9 points pour maîtrise exécution et 6 points performance	
2003	Une épreuve chronométrée sur un parcours de 250m multi nages : ventral alterné, ventral simultané, dorsal	
	Natation vitesse :	Les programmes de collège et lycée distinguent :
2008/	Niveau 4 : 3x50m chronométrés (brasse, NL, dos, paillon) avec 10' récupération active dans l'eau	Un savoir nager de vitesse : de 25 à 100m 3 nages
2012	Niveau 5 : 2 X 100m chronométrés 3 nages (brasse, NL, dos, papillon) avec 15' de récupération active dans l'eau	Un savoir nager de distance ou long : de 6' à 12' en crawl (collège) et de 500m à 800m en crawl (lycée)
	Natation longue : Niveau 4 : 500m chronométré en crawl	
	Niveau 5 : 800m chronométré en crawl	

De la mise en place, en 1941, des épreuves facultatives d'EP au baccalauréat comprenant un parcours optionnel de 25m ou 50m nage libre sans limite de temps, jusqu'aux 3x50m chronométrés entrecoupés de 10 minutes de récupération active dans l'eau (2012)[‡], l'évolution des évaluations certificatives et des programmes, nous révèle une autre définition curriculaire du savoir nager en EPS.

Entre 1941 et nos jours, le savoir nager curriculaire (curriculum formel) évolue de la formation d'un « simple » baigneur (50m) pour s'en sortir sur un plan sécuritaire, à celle d'un élève nageur polyvalent capable de nager vite ou longtemps en crawl et dans différents styles de nage. On passe donc d'un savoir nager sécuritaire, comme d'une vaccination, peu fondé culturellement, à un savoir nager visant la polyvalence des élèves pour se sauver, nager vite ou longtemps en pratiquant des nages sportives ou hybrides. La technique du crawl s'impose alors dans les textes officiels de l'EP. Il faut dire qu'elle constitue, de manière objective, la nage la plus efficiente et la plus efficace de l'ensemble des techniques de nage sportives ou non. Cette évolution rend compte finalement de l'utilité et de la légitimité de la natation scolaire partagée entre une préoccupation sécuritaire permanente et le fait de pratiquer différentes formes de natation (vite, longtemps, en durée) pour gérer sa vie physique dans un contexte historique qui voit la trajectoire de l'EP s'éloigner, pour de multiples raisons (sociétale, culturelle, identitaire), de celle du sport de compétition en accordant plus de place aux activités aquatiques d'entretien et aux nages hybrides (crawl). L'enseignement du crawl en EPS s'inscrit dans une période historique marquée par l'accroissement des formes de pratique de la natation pour s'entretenir physiquement et moralement et, parfois, se dépasser sans s'engager nécessairement selon une logiquement purement sportive de classement et de contrôle des techniques de nage utilisées.

Le savoir nager des pratiques de terrain (1945-1995)

L'histoire des pratiques pédagogiques de terrain chez des enseignants anonymes d'EPS permet de formaliser également une (autre) définition du savoir nager au travers des curricula réels. En l'espèce, de 1945 à 1995, si l'enseignement concret de la natation a connu trois périodes distinctes (une natation de la débrouillardise (1945-1960), une natation à l'ombre du sport (1960-1986), une natation « épsienne » (1986-1995) en revanche, nous constatons qu'ils ont toujours au minimum enseigné à leurs élèves, quelle que soit d'ailleurs l'implantation géographique de leur établissement scolaire (mer, montagne, campagne, ville), des éléments techniques pour qu'ils puissent maîtriser, selon eux, un savoir nager sécuritaire adossé à une certaine aisance aquatique leur permettant de se débrouiller seuls sans matériel de flottaison et/ou de propulsion. Bien avant la circulaire de 1965, ces enseignants de terrain ont donc localement mis en place différents types de tests de savoir nager pour

[‡] Pour l'épreuve au lycée de natation de vitesse de niveau 3.

s'assurer et certifier que leurs élèves pouvaient s'engager, en toute sécurité, dans l'eau afin d'y développer, maintenant et plus tard, différentes formes de pratique de la natation dans une période historique frappée par l'avènement des loisirs corporels de la masse et du sport de compétition. Ces différentes épreuves ont globalement reposé sur des parcours allant de 25 à 100m, des immersions, des recherches d'objets, des franchissements d'obstacles, des maintiens en surface ... en pratiquant différents styles de nage (sportives, hybrides, utilitaires). Leurs tests ont donc précédé celui de la circulaire de 1965 et du « Sauv'nage » (2009) de l'école de natation française pour « acquérir des compétences minimales et assurer sa propre sécurité dans l'eau ». La dimension sécuritaire de ces tests officieux reste première.

2. Conclusions

De la fin du XIX^e siècle à nos jours, l'enseignement de la natation en EPS a donc été jalonné par plusieurs niveaux et registres de savoirs nager comme en témoigne l'analyse des références programmatiques, des tests officiels, des productions didactiques et des pratiques pédagogiques de terrain. De cet ensemble de définitions historiquement et culturellement situées, il en ressort des permanences et des changements au gré des finalités poursuivies en EPS au cours d'une longue période historique marquée par deux conflits mondiaux, la guerre froide (1947-1991) et l'utilisation du sport comme outil idéologique, et l'avènement des loisirs corporels de masse. Ainsi, s'il apparaît clairement que le législateur, les théoriciens pédagogues et les enseignants de terrain ont continuellement visé au minimum un savoir nager sécuritaire (en brasse) allant du baigneur non sécurisé au nageur débrouillé à l'aise aussi bien sur l'eau et sous l'eau, en revanche, au fil du temps, ce savoir nager minimal s'est accompagné, de manière incrémentée, d'autres savoirs nager plus élaborées entre le nager vite, longtemps ou en durée en crawl principalement. Toutefois, sauf pour les nageurs scolaires formés techniquement en amont dans les clubs civils, les pratiques de terrain en EPS sont restées à l'ombre de la formation d'un nageur sportif pour de multiples raisons: temps effectif d'apprentissage, conditions matérielles, choix pédagogiques des équipes locales, formation polyvalente, choix idéologiques et conceptuels etc. Les enseignants d'EPS de terrain ont d'abord visé un savoir nager de type sécuritaire. Ces lignes d'évolution reflètent finalement l'utilité et la légitimité de la natation à l'école entre d'une part, la culture scolaire et les cultures sportives, et d'autre part, entre le maintien du vital et du capital santé des élèves. Au final, au travers de l'histoire du savoir nager en EPS, nous pouvons y lire en filigrane l'évolution identitaire de l'EPS, depuis la fin du XIX^e siècle, entre sa recherche d'orthodoxie scolaire et ses rapports aux techniques du corps développées notamment chez les nageurs sportifs.

References

1. AUVRAY, E. (2011). *Qu'ont-ils appris et enseigné ? L'évolution des curricula formels et réels liés à l'enseignement de la natation scolaire (2nd degré) et les identités professionnelles chez des enseignants d'EPS (1945-1995)*, Thèse de doctorat STAPS, co-dirigée par T. Terret et P. Kahn, Lyon 1;
2. BEULQUE, P., DESCARPENTRIES, A. (1922). *Méthode de natation*, Tourcoing, Georges Frère;
3. CATTEAU, R., GAROFF, G. (1968, 1974). *L'enseignement de la natation*, Paris, Vigot,
4. DURALI, S., FOUCHARD, L. (2010). *Le guide du savoir nager*, Paris, Éditions EP.S;
5. DEMENÏ, G. (1920). *Mécanisme et Éducation des Mouvements*, Paris, Félix Alcan;
6. GRENET, L. A. (1922). *Apprendre à nager seul. Principes de natation*. Suisse; cité par Vivensang J. (1978). *Pédagogie moderne de la natation*. 3^e édition. Paris, Chiron;
7. HEBERT, G. (1914). *Ma leçon type de natation*, Paris, Vuibert;
8. PELAYO, P., MAILLARD, D., ROZIER, D., CHOLLET, D. (1999). *Natation. Au collège et au lycée; De l'école aux associations*. Paris, Éditions EP.S;
9. SIENER, R. (1943). L'enseignement naturel de la natation. EGS, *Revue officielle du Commissariat Général*, CNMAA, Cours de Natation, 19, Nice:Imprimerie l'Éclaireur ; Raymond Siener (1948). *L'Enseignement naturel de la Natation Utilitaire. Techniques des nages. Initiation sportive*. Paris, Chiron;
10. SCHWOB, V., JONCHERAY, H. (2013). Modèles théoriques et définitions du nageur en France depuis 1960, *STAPS*, 100 ;
11. TERRET, T. (1998). *Une natation sécuritaire c'est-à-dire ?* *Revue EP.S*, n°274;
12. TERRET, T., AUVRAY, E. (2014). « Natation scolaire et épistémologie des savoirs (1879-2010) », in Attali, M. & Saint-Martin, J., (dir.), *À l'école du sport. Épistémologie des savoirs corporels du XIX^e siècle à nos jours*. Bruxelles, De Boeck;
13. RICART, C. (1999). Qu'est-ce que « Savoir nager ? », in Héral, H. et Boullé, B. *L'enseignement de la natation ? Cahiers de l'INSEP*. Paris, INSEP.